

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie sur la rue De Lanaudière entre les rues Marie-Anne et Rachel

Mise en place d'un programme de suivi des vibrations

Dans le cadre des travaux de reconstruction d'égout, de conduite d'eau et de voirie sur la rue De Lanaudière entre les rues Marie-Anne et Rachel, la Ville de Montréal met en place un programme de suivi des vibrations en raison de la présence de sol argileux dans ce secteur. Elle a mandaté un consultant (la firme WSP), afin de procéder à l'installation d'instruments de mesure (sismographes) à l'extérieur des bâtiments et d'effectuer des inspections préalables dans les résidences qui se trouvent près de la zone des travaux. Bien que l'ensemble des précautions soient prises par la Ville de Montréal et son entrepreneur pour protéger les bâtiments dans le cadre de ces travaux, ce programme est déployé de façon préventive.

À quoi servent ces inspections?

Les inspections préalables permettront de connaître l'état des propriétés situées le long des rues dans lesquelles les travaux se dérouleront avant les travaux. Elles permettront, le cas échéant, de déterminer si d'éventuels désordres observés/rapportés par les citoyens en cours de travaux étaient préexistants.

Cette inspection de tous les édifices ou ouvrages présents en bordure des rues visées comprendra une description détaillée de l'état des murs de fondation, de la maçonnerie, des éléments structuraux et, le cas échéant, des surfaces pavées ou bétonnées susceptibles d'être affectés ou détériorés par l'effet des travaux.

De quelle façon se déploiera ce programme de suivi des vibrations?

Des instruments de mesure (sismographes) seront installés à l'extérieur sur le terrain de certaines propriétés privées. Une surveillance continue des travaux sera effectuée par les représentants de la Ville de Montréal, afin de veiller à la bonne représentativité des enregistrements sismographiques et de documenter les opérations faites par l'entrepreneur responsable des travaux. Ce type de surveillance (monitoring) permettra de s'assurer que les éventuelles vibrations générées par les travaux respecteront les normes établies.

Des inspections à l'intérieur de votre résidence seront également effectuées. Si vous êtes locataire, vous devrez être accompagné du propriétaire du bâtiment ou de son représentant désigné.

Votre responsabilité

Quelles sont les prochaines étapes? Qu'est-ce que vous devez faire ?

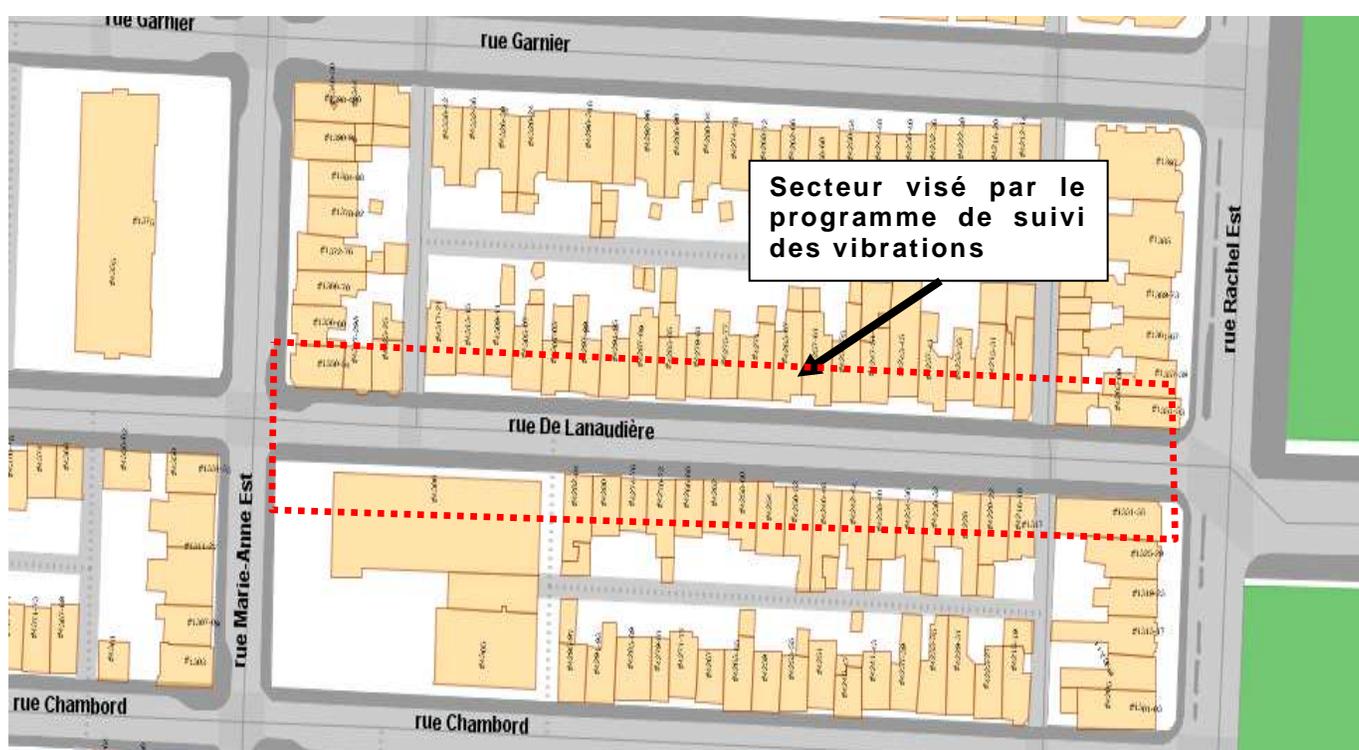
Des représentants de notre mandataire (la firme WSP) procéderont à l'installation d'instruments de mesure (sismographes) sur votre terrain ou à proximité de votre propriété.

Dès que vous prenez connaissance de cette correspondance, nous vous invitons à communiquer avec un des représentants de la firme WSP au **450-543-5262** afin de convenir d'un rendez-vous pour votre inspection préalable.

INFO-TRAVAUX

Montréal 

Localisation



Renseignements



Pour recevoir les avis de travaux aux citoyens par courriel, veuillez nous écrire à info-travaux@ville.montreal.qc.ca et mentionnez dans l'objet de votre courriel : **Liste courriels Travaux De Lanaudière.**



Ligne Info-travaux : 514 872-3777



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers



www.twitter.com/Mtl_Circulation

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieuse collaboration.